



RAPPORT ANNUEL 2005

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

MISSION

Ressources Minières Radisson inc. (Radisson) est une société canadienne d'exploration basée au Québec qui se concentre dans l'exploration et le développement de gisements d'or, de molybdène et de métaux de base. La Société est propriétaire unique ou a des intérêts dans neuf propriétés dans le Nord-Ouest québécois et dans cinq propriétés dans le Nord-Ouest ontarien.

Au Québec, avec des ressources en or de plus de 300 000 onces (calculé avant l'adoption de la Norme canadienne 43-101), les propriétés O'Brien et Kewagama constituent le principal actif de la Société. Des infrastructures de surface et souterraines sont toujours en place sur ces propriétés, dont un moulin d'une capacité de 200 tonnes par jour. Les récentes découvertes aurifères du camp minier de Cadillac, le deuxième camp minier aurifère en importance au Canada, confirment le potentiel très élevé de ce secteur pour la découverte de nouveaux gisements d'or significatifs.

En 2005, Radisson a pris la décision de diversifier son portefeuille de propriétés autant au niveau des substances recherchées que géographiquement et de s'impliquer dans des ceintures à fort potentiel dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Les dirigeants de Radisson ont identifié le molybdène comme métal de grande valeur pour l'avenir, car il est considéré comme un métal 'énergétique' dans l'industrie sidérurgique pour ses qualités anticorrosives, de résistance aux efforts et aux températures élevées. Il est aussi ajouté aux aciers inoxydables. La demande pour ce métal est en pleine croissance et les inventaires actuels ne suffiront pas à la demande. L'implication rapide de Radisson dans cinq projets dans le Nord-Ouest ontarien fait suite à ses efforts de diversification entrepris par les dirigeants de Radisson afin d'augmenter la valeur pour les actionnaires.

Assemblée annuelle

Le 28 juin 2006, à 14h00,
Salle Raglan, Best Western
(Hôtel Albert), 84, avenue
Principale, Rouyn-
Noranda, Québec.

TABLE DES MATIÈRES

Mission	1
Faits saillants	2
Message aux actionnaires	3
Revue des activités d'exploration	4
Rapport de gestion	7
Responsabilité de la direction quant aux rapports financiers	14
Rapport des vérificateurs aux actionnaires	14
États financiers	15
Notes afférentes aux états financiers	19

Conventions :

Montants en dollars canadiens, à moins d'indication contraire
Unités selon le système métrique, à moins d'indication contraire

FAITS SAILLANTS 2005

- **Février** -Début d'un programme de forages au diamant sur le projet O'Brien / Kewagama d'un total de 3 030 mètres répartis en 5 trous de forages. Ce programme a permis de confirmer la présence de zones aurifères à plus de 460 mètres de profondeur verticale entre la zone 36 Est et le puits Kewagama.

- **Juin** - Annonce des résultats de la campagne de forage sur le projet O'Brien/Kewagama :

Trou No.	Ligne	Station	Azimut (°)	Plongée (°)	Longueur De (m)	À (m)	Longueur (m)	Or (g/t)	
KW05-07	4+25 E	3+75N	354	- 70	633	401.75	402.80	1.05	3.9
						530.90	532.00	1.10	3.5
KW05-08	5+75 E	1+90N	349	-71	912	870.60	871.60	1.00	3.9
KW05-09	2+75 E	3+75 E	354	-65	480	433.00	434.00	1.00	4.5
KW05-10	2+17 E	4+23	354	-60	348	241.50	242.50	1.00	5.2
						279.00	280.00	1.00	3.4
KW05-11	5+98 E	3+00N	354	-65	657	317.80	318.70	0.90	4.8
						564.00	565.50	1.50	5.3

-Évaluation du portefeuille de propriétés de Radisson au Québec en fonction de leurs potentiels de découvertes pour des gisements d'or et de métaux de base.

- **Juillet** -Jalonnement pour agrandir la superficie du projet Douay qui passe de 544 à 825 hectares. Cela a permis de couvrir latéralement les zones de déformation Douay et Harricana sur plus de 4 km.
- **Août** - Placement privé de 164 000 \$ (Ce placement inclut 10 000 \$ en contrepartie d'unités accréditatives).
- **Octobre** - Jalonnement autour du projet Massicotte qui a permis de couvrir plus de 14 km le long de la zone de déformation Massicotte, englobant la majorité des indices aurifères connus dans le secteur. La superficie du projet est passée de 864 hectares à 3 824 hectares.
- **Novembre** - Diversification dans les métaux recherchés et géographiquement vers le molybdène en Ontario: Acquisition de la propriété Highway à environ 100 km au sud de Dryden en Ontario, le long de la Route 502. Cette propriété couvre une superficie de 512 hectares et contient des indices de molybdène.
- **Décembre** -Acquisition de quatre propriétés d'or et de molybdène à proximité de la propriété Highway située dans le Nord-Ouest ontarien. L'acquisition de ces quatre propriétés permettra à la Société d'entreprendre un programme régional d'exploration pour l'or et le molybdène qui fera partie de sa stratégie d'exploration pour le Nord-Ouest ontarien. Ces quatre propriétés couvrent une superficie supplémentaire de 3 008 hectares.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

En 2005, le contexte général de l'industrie de l'exploration minière a continué à s'améliorer, particulièrement dans le sous-secteur de l'or. Avec un prix de l'or atteignant des sommets inégalés depuis plus de vingt ans, ayant même dépassé 630 \$US en avril 2006, le marché spéculatif de l'exploration a commencé à profiter de ce nouvel engouement pour le métal jaune. La Société reçoit de plus en plus d'offres de financement qui vont lui permettre d'atteindre plus facilement les objectifs qu'elle s'est fixée. Dans ce contexte, les bailleurs de fonds reconnaissent de plus en plus la valeur des actifs que la Société possède, dont en particulier ses propriétés O'Brien et Kewagama du camp minier aurifère de Cadillac. Les efforts d'exploration de la Société sur ces terrains ont déjà permis d'identifier une ressource de plus de 300 000 onces d'or et récemment de démontrer le potentiel de découverte en profondeur, latéralement et dans la portion Nord. De plus, Radisson en a profité pour examiner son portefeuille de propriétés aurifères abitibiennes et pour acquérir des claims supplémentaires autour de celles représentant le meilleur potentiel de découvertes. En parallèle, au cours de l'année 2005, les dirigeants de Radisson ont pris la décision de diversifier leurs activités d'exploration. Ils ont ainsi acquis cinq propriétés par voie de jalonnement et par signatures d'ententes d'option pour leurs potentiels en molybdène, dans la région de Dryden en Ontario. Radisson se félicite d'avoir réussi sa diversification autant géographique que pour la substance recherchée, le molybdène, un métal méconnu de grande valeur utilisé dans l'industrie de la sidérurgie.

En 2005, Radisson a poursuivi son programme d'exploration sur ses propriétés O'Brien et Kewagama qui avait déjà mené à la découverte d'une zone aurifère en 2004, à 515 mètres de profondeur verticale sur la propriété Kewagama. Le trou KW04-03 avait donné une teneur de 5,45 g/t d'or sur une longueur forée de 8,17 mètres. En 2005, c'est cinq trous supplémentaires qui ont été forés, totalisant 3 030 mètres entre la zone 36 Est de la propriété O'Brien et l'ancien puits de la propriété Kewagama, à plus de 460 mètres de profondeur verticale. Des teneurs aurifères de 3,4 à 5,8 g/t ont été obtenues sur des longueurs moyennes de 1 mètre. L'horizon porteur est maintenant connu sur plus de 3 kilomètres. De plus, les découvertes récentes de Globex et Queenston, dans la Faille Cadillac et au Nord de celle-ci, directement à l'est des projets de Radisson, augmentent le potentiel de la portion Nord de ces deux projets qui contiennent le même contexte métallogénique.

Lors de la révision de ses autres propriétés, Radisson a priorisé le secteur des propriétés Douay d'une part et Massicotte d'autre part comme secteurs à fort potentiel de découvertes pour les minéralisations aurifères. Environ 17 000 \$ ont été investis sur ces deux projets et ont mené à l'acquisition de superficies supplémentaires de 701 hectares autour de la propriété Douay couvrant une longueur de 4 kilomètres le long du corridor aurifère Casa-Bérardi / Douay / Cameron et de 2 960 hectares autour de la propriété Massicotte, couvrant une longueur de 14 kilomètres le long de la zone de déformation Massicotte, à laquelle est associé l'indice aurifère Lynx, appartenant à la Société, ayant donné 9,61 g/t d'or sur 6,25 mètres en forage. La Société a l'intention d'effectuer des travaux de recherche sur ces projets dès 2006, en fonction de sa capacité financière.

À l'automne 2005, Radisson diversifiait ses activités grâce à l'acquisition de cinq propriétés offrant des indices et un potentiel pour la découverte de gisements de molybdène et d'or dans la région de Dryden dans le Nord-Ouest ontarien. Environ 20 000 \$ ont été investis en travaux préliminaires de prospection et d'examen et les terrains acquis représentent une superficie totale de 3 520 hectares de territoires favorables avec indices déjà identifiés. Deux des propriétés sont détenues sous forme d'entente d'option et les trois autres ont été acquises par jalonnement. Radisson a sélectionné le molybdène car son prix s'est grandement apprécié au cours des trois dernières années, passant de 2 \$US la livre à 40 \$US la livre, car la demande devrait continuer d'augmenter au cours des prochaines années avec l'industrialisation constante des pays émergeant et parce que les inventaires actuels seront insuffisants pour répondre à la demande. Un programme régional d'exploration est planifié visant autant l'or que le molybdène.

La stratégie de la direction de la Société englobe l'examen des opportunités qui aura pour effet d'augmenter la valeur des actifs de la Société, ainsi que l'optimisation des travaux sur les propriétés qu'elle détient qui augmenteront ses chances de succès et diminueront ses risques financiers.

En terminant, je remercie, au nom du conseil d'administration de la Société, tous les actionnaires pour leur confiance et soutien constant sans quoi nous ne pourrions atteindre nos objectifs.



Donald Lacasse, Président et chef de la direction

REVUE DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION

La Société détient un portefeuille de 14 propriétés qui couvrent une superficie totale de 13 955 hectares au Québec et en Ontario. Neuf propriétés sont situées dans le Nord-Ouest québécois alors que cinq propriétés sont localisées dans la région de Dryden dans le Nord-Ouest ontarien.

PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Les neuf propriétés du Québec couvrent une superficie de 10 435 hectares dans la grande région minière de l'Abitibi-Témiscamingue. Des indices aurifères ainsi que de métaux de base ont été découverts sur ces propriétés.

Au cours des deux dernières années, la Société a mis l'emphase sur le projet O'Brien / Kewagama situé dans le camp aurifère de Cadillac. Ce camp fait actuellement l'objet de nombreux travaux d'exploration suite aux découvertes aurifères effectuées au cours des dernières années le long de la faille Cadillac.

PROJET O'BRIEN / KEWAGAMA

Ce projet est situé directement au nord de la ville de Cadillac, à mi-chemin entre Rouyn-Noranda et Val d'Or. Il est formé des propriétés O'Brien et Kewagama qui sont détenues à 100 % par la Société. Sur la propriété O'Brien, une redevance sous la forme d'un paiement comptant de 1 million de dollars sera payable à Ressources Breakwater advenant une mise en production commerciale. Pour sa part, la propriété Kewagama est sujette à une redevance de 2 % des produits nets d'affinage advenant une mise en production commerciale.

Les travaux effectués en 2004 avaient permis de confirmer que les structures de la mine O'Brien s'étendaient bien au-delà des veines exploitées antérieurement. L'horizon porteur d'or était maintenant connu sur plus de 3 kilomètres sur les propriétés O'Brien et Kewagama, permettant ainsi l'augmentation significative du potentiel de découvertes de nouvelles ressources.

Le programme de 2005 avait pour objectif de vérifier le secteur situé entre la zone 36 Est et le puits Kewagama, et ce entre 460 mètres et 600 mètres de profondeur. Rappelons que le forage KW04-03 complété en 2004, situé sous le puits Kewagama, avait intersecté une zone aurifère titrant 5,45 grammes par tonne métrique (g/t) d'or sur 8,17 mètres. Le programme de forages a été supervisé par monsieur Derek McBride, P. Eng., Ph D., consultant et personne qualifiée. Le programme de forages au diamant a totalisé 3 030 mètres répartis en 5 trous de forages.

Résultats

Les forages effectués en 2005 ont permis de confirmer la présence des veines aurifères entre la Zone 36 Est et le puits Kewagama. Les résultats d'analyse des trous de forages sont donnés dans le tableau suivant :

Trou No.	Ligne	Station	Azimut (°)	Plongée (°)	Longueur (m)	De (m)	À (m)	Longueur (m)	Or (g/t)
KW05-07	4+25 E	3+75N	354	- 70	633	401.75	402.80	1.05	3.9
						530.90	532.00	1.10	3.5
KW05-08	5+75 E	1+90N	349	-71	912	870.60	871.60	1.00	3.9
KW05-09	2+75 E	3+75 E	354	-65	480	433.00	434.00	1.00	4.5
KW05-10	2+17 E	4+23	354	-60	348	241.50	242.50	1.00	5.2
						279.00	280.00	1.00	3.4
KW05-11	5+98 E	3+00N	354	-65	657	317.80	318.70	0.90	4.8
						564.00	565.50	1.50	5.3

Développements futurs

Considérant le prix actuel de l'or et les résultats positifs obtenus dans les forages, la Société se doit d'actualiser le calcul de ressources selon la norme canadienne 43-101 et de réévaluer le projet afin de déterminer s'il est préférable d'aller de l'avant avec un échantillonnage en vrac souterrain à partir des infrastructures existantes de la mine O'Brien ou de poursuivre les travaux de forages au diamant de surface pour augmenter les ressources aurifères connues. Ce travail s'effectuera au cours de l'année 2006.

Au cours des dernières années, les travaux d'exploration se sont concentrés sur la Zone 36 Est et ses extensions. Cette zone se situe à l'intérieur du groupe volcanique de Piché, au sud de la faille Cadillac. Toutefois, sur le projet conjoint Wood-Pandora de Globex et Queenston, qui se situe immédiatement à l'est du projet O'Brien / Kewagama, les nouvelles zones aurifères découvertes se situent soit dans la faille Cadillac (8,5 g/t d'or sur 28,0 mètres, Zone D), soit au nord de celle-ci (68,2 g/t d'or sur 1,5 mètres, zone Mudstone). La Société effectuera donc une compilation et une intégration des données existantes sur tout le projet afin de développer de nouvelles cibles d'exploration. Des levés géophysiques couvrant tout le projet pourraient aussi être envisagés.

AUTRES PROPRIÉTÉS

En 2005, les autres propriétés situées au Québec ont été évaluées afin de décider de la pertinence de les conserver et/ou de planifier des travaux d'exploration qui permettront de les mettre en valeur ou d'intéresser des partenaires à se joindre aux efforts de la Société pour les explorer.

Les projets Douay et Massicotte ont été identifiés comme étant les deux projets présentant le meilleur potentiel de découvertes pour des minéralisations aurifères. La génération de projets s'est faite de façon proactive pour ces secteurs. Une recherche des titres miniers a été effectuée et la compilation des travaux antérieurs a débuté. Suite à ces travaux, de nouveaux claims ont été jalonnés pour augmenter la superficie de ces projets afin de couvrir latéralement les zones de déformation hôtes des minéralisations aurifères présentes sur celles-ci.

Le projet Douay appartient à 100 % à la Société et sa superficie est passée de 544 hectares à 825 hectares. La Société est aussi en attente de confirmation de jalonnement pour 420 hectares supplémentaires. Ces terrains couvriront plus de 4 kilomètres du corridor aurifère Casa-Bérardi / Douay / Cameron. Un programme d'exploration a également été préparé au cours de l'été 2005 de sorte que des travaux d'exploration pourraient être entrepris dans l'avenir sur ce projet.

Le projet Massicotte est un projet conjoint avec Van Horne, une unité d'affaire de PanCanadian Resources qui détient 39,4 % d'intérêt dans le projet. La non-participation de Van Horne dans le prochain programme aura comme conséquence de diluer leur intérêt, selon une formule de dilution inscrite à l'entente. Advenant que leur intérêt soit réduit à 10 %, il sera automatiquement transformé en une royauté de 1 % NSR. Le jalonnement effectué en 2005 a fait passer la superficie du projet de 864 hectares à 3 824 hectares. Les claims couvrent maintenant plus de 14 kilomètres le long de la zone de déformation Massicotte qui présente de nombreux indices aurifères dont les plus importants sont les indices Lynx (9,61 g/t Au sur 6,25 m) et Rambo (6,3 g/t Au sur 2,7 m).

Développements futurs

La compilation des données géoscientifiques disponibles sur ces projets sera entreprise en 2006. Selon les capacités financières de la Société, des levés géophysiques et géochimiques pourraient aussi être effectués dans ces secteurs afin de définir des cibles d'exploration.

PROPRIÉTÉS EN ONTARIO

À l'automne 2005, la Société a identifié le molybdène comme étant un métal offrant un haut potentiel de croissance. Celui-ci est utilisé principalement dans l'industrie sidérurgique en tant qu'additif dans l'acier afin d'en améliorer la résistance à la corrosion, à l'effort et aux températures élevées. Le molybdène est un des métaux les moins populaires en exploration. Même s'il devient de plus en plus rare, son prix est passé de 2 \$ US la livre en 2002 à près de 40 \$US la livre en 2005. La croissance industrielle et urbaine en Chine, en Inde, en Asie et dans l'Europe de l'Est, ainsi que la reconstruction des zones dévastées par les récentes catastrophes naturelles dans le monde, incluant celles en Amérique du Nord, augmenteront fortement la demande pour le molybdène et les inventaires actuels ne suffiront pas à répondre à celle-ci.

La Société a donc acquis cinq propriétés de molybdène et d'or dans le Nord-Ouest ontarien. Ces acquisitions ont été faites par jalonnement et par voie d'ententes d'option. Elles sont situées dans une région reconnue historiquement pour ses indices aurifères et de molybdène et qui est localisée approximativement à 100 kilomètres au sud de Dryden en Ontario. L'implication de la Société dans ces projets concrétise les efforts de diversification des dirigeants tant au niveau géographique qu'en termes de substances recherchées.

Ces propriétés couvrent une superficie totale de 3 520 hectares et contiennent de nombreux indices de molybdène et d'or tel qu'indiqué au tableau suivant :

Propriété	Dimension	Meilleur résultat antérieur	Meilleur résultat 2005
Indice Highway	6 claims; 512 ha	Nouvel indice	0,9 %, 1,5 % et 4,3 % Mo
Harper Lake	1 claim; 192 ha		47 ppm Mo
Olsen Bay	5 claims; 800 ha		0,394 %, 0,262 % et 0,209 % Mo
Grave Lake et Grave Lake option a) Grave Lake (Mo) b) Indice Smoothrock (Au)	15 claims; 2 016 ha	a) 0,4 % et 1 % Mo b) 42,4 g/t et 76,7 g/t d'or	0,724 %, 0,416 %, 0,403 % Mo 0,42 % Mo

Développements futurs

L'acquisition de ces cinq propriétés permettra à la Société d'entreprendre un programme régional d'exploration pour l'or et le molybdène qui fera partie de sa stratégie d'exploration pour le Nord-Ouest ontarien. Celle-ci devrait comprendre des levés aéroportés magnétiques et électromagnétiques aéroportés et des programmes de prospection sur les propriétés actuelles ainsi que sur les nouvelles cibles qui seront générées par ces travaux.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers vérifiés de la Société contenus dans le rapport annuel. Les états financiers vérifiés de la Société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (Cdn) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 26 avril 2006 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

Énoncés prospectifs

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

PERFORMANCE GLOBALE

Radisson est une Société d'exploration minière engagée dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, lesquelles se trouvent dans le Nord-Ouest du Québec et le Nord-Ouest de l'Ontario.

En 2005, Radisson a poursuivi son exploration pour l'or au Québec sur ses deux principales propriétés : O'Brien et Kewagama. Le programme de forages 2005 dont l'objectif était de vérifier l'extension de la Zone 36 E vers l'est a donné satisfaction. En effet, celle-ci a été suivie sur une distance supplémentaire de 475 mètres jusqu'au puits Kewagama. En profondeur, la Zone 36 E avait déjà été recoupée au niveau -1 350 mètres, ce qui confirmait que celle-ci se poursuivait bien en deçà des infrastructures existantes (moins 600 m).

Considérant le prix actuel de l'or et les résultats positifs obtenus dans les forages, la Société réévalue le projet afin de déterminer s'il est préférable d'aller de l'avant avec un échantillonnage en vrac souterrain à partir des infrastructures existantes de la mine O'Brien ou de poursuivre les travaux de forages au diamant de surface pour augmenter les ressources aurifères connues. Cette phase d'étude sera réalisée en 2006.

La Société a également entrepris l'évaluation de son portefeuille de propriétés afin de bien cibler ses projets futurs. La première résultante de cette action fut d'identifier les propriétés Douay et Massicotte comme possédant un fort potentiel pour la découverte de gisements aurifères.

La propriété Douay est située dans le Nord-Ouest québécois à environ 35 kilomètres au sud-ouest de la ville de Matagami. Elle est détenue à 100 % par Radisson et était constituée de 24 titres miniers totalisant une superficie de 825 hectares dans les cantons Douay et Vezza. Du jalonnement supplémentaire a été effectué et devrait porter la superficie totale du projet à environ 1 245 hectares, une fois les confirmations gouvernementales obtenues, en plus de couvrir latéralement plus de 4 kilomètres le long du corridor aurifère Casa-Berardi / Douay / Cameron.

La Société a fait de même sur la propriété Massicotte, localisée dans le Nord-Ouest québécois à environ 185 km au nord de Rouyn-Noranda. À l'automne 2005, Radisson a jalonné sur carte 47 claims faisant passer la superficie de la propriété de 864 à 3 824 hectares. Elle couvre maintenant plus de quatorze kilomètres de lithologie favorable le long de la zone de déformation Massicotte (ZDM). Plusieurs indices aurifères ont été découverts le long de celle-ci, les plus importants étant la zone Lynx et la zone Rambo.

Des travaux de compilation sont présentement en cours afin de sélectionner les secteurs les plus favorables. Des travaux d'exploration seront proposés sur les cibles choisies en fonction de la capacité financière de la Société.

Au dernier trimestre, les dirigeants de la Société ont décidé de diversifier le portefeuille de propriétés d'exploration minière dans le but d'augmenter la valeur pour les actionnaires. Ils ont identifié le molybdène comme métal de grande valeur et ont procédé à l'acquisition de cinq propriétés dans le Nord-Ouest ontarien. Ils ont ainsi réussi à diversifier les activités de la Société autant géographiquement qu'au niveau des substances recherchées.

Radisson s'est portée acquéreur des propriétés Highway, Harper Lake, Olsen Bay, Grave Lake et Grave Lake Option qui contiennent plusieurs indices de molybdène et quelques indices d'or. Ces propriétés sont situées dans la région de Dryden, dans le Nord-Ouest ontarien. Un programme préliminaire de prospection a déjà été complété en 2005. Un programme régional d'exploration pour l'or et le molybdène fera partie de la stratégie d'exploration de la Société pour le Nord-Ouest ontarien.

Financement par actions

En 2005, la Société a conclu un financement de 164 000 \$. Ce placement privé a servi principalement à sécuriser la situation financière de la Société. La direction de la Société travaille continuellement à augmenter sa capacité financière et elle a confiance de pouvoir réaliser du financement dans un proche avenir.

Programme d'exploration

Au cours de l'année 2005, les frais d'exploration se sont élevés à 301 235 \$. Les frais ont été engagés sur les projets O'Brien et Kewagama, en majorité reliés à la campagne de forages d'exploration. La Société a aussi effectué certains travaux d'exploration préliminaires sur les projets Dasserat, Douay, Massicotte et Lac Gignac au Québec ainsi que sur les propriétés de la région de Dryden en Ontario à la recherche de minéralisation en molybdène.

Bourse

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 et sont actuellement inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole RDS, faisant partie de la catégorie 'sociétés émergentes'.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Faits saillants des trois derniers exercices financiers
(en milliers de dollars sauf les montants par action)

	Exercice terminé le 31 décembre		
	2005 \$	2004 \$	2003 \$
Actif total	4 418	4 625	3 760
Revenus	10	13	1
Perte nette	543	197	1 156
Perte nette par action	(0,02)	(0,01)	(0,04)
Dette à long terme	0	1	2

En relation avec son domaine d'activités, la Société ne génère pas de revenus réguliers et elle doit continuellement émettre des actions pour assurer le financement de ses projets miniers et de ses opérations courantes. Au cours des trois dernières années, les revenus proviennent principalement de revenus d'intérêts sur des dépôts à terme.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, Radisson a subi une perte avant impôts de 543 124 \$, comparativement à une perte avant impôts de 387 818 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004. Les frais d'administration ont augmenté de 38 % de 2004 à 2005. La hausse de la perte avant impôts s'explique en partie par la hausse de plus de 102 000 \$ de la dépense «experts et sous-traitants». Cette dépense s'explique principalement par l'embauche d'un représentant pour les relations avec les investisseurs. Les honoraires professionnels quant à eux ont augmenté de plus de 60 000 \$. Cette hausse s'explique par la hausse des honoraires de vérification d'environ 13 000 \$, par la hausse des honoraires de comptabilité d'environ 5 000 \$ ainsi que par l'utilisation d'un professionnel en géologie pour un montant de 22 000 \$. On peut également expliquer cette augmentation par des normes réglementaires de plus en plus strictes exigées par les offices de réglementation pour la production des rapports financiers et des documents financiers, ce qui implique, des honoraires professionnels plus importants au niveau de la comptabilité et de la vérification.

Dans le même ordre d'idée, les voyages et représentation reliés à la recherche de financement et à la promotion en général ont augmenté de plus de 18 000 \$, et s'expliquent par la hausse des frais de déplacement de divers intervenants de la Société dont le président de la Société et le représentant des relations avec les investisseurs. Ces dépenses ont augmenté compte tenu du nombre accru de déplacements de ces personnes dans la communauté financière autant au Québec, à Vancouver qu'à Toronto. Plus globalement, les frais généraux d'administration ont augmenté de plus de 27 000 \$ de 2004 à 2005 et ceci compte tenu de l'augmentation et de la diversification des activités de la Société.

La dépense visant l'information aux actionnaires a diminué de moitié grâce à la réduction importante du nombre de rapports annuels imprimés sur papier qui ont été remplacés par le dépôt électronique de ces documents que les actionnaires peuvent consulter sur Internet. Le nombre d'actionnaires en décroissance a aussi contribué à cette diminution.

De façon plus sommaire, la perte nette de l'année 2003 est attribuable en grande partie à des radiations de propriétés minières et de frais d'exploration, alors qu'en 2004 et 2005, il n'y a eu aucune radiation importante.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

La Société affiche une progression de ses activités de 2003 à 2005. Elle a investi 301 000 \$ en travaux d'exploration en 2005 comparativement à 674 000 \$ en 2004 et 85 000 \$ en 2003. Deux phases d'exploration de trous profonds ont ainsi pu être complétées sur ses propriétés O'Brien et Kewagama en 2004 et 2005. Le but de ce programme consistait à vérifier le potentiel aurifère à plus grande profondeur que celui exploré précédemment. La Société a pleinement atteint ses objectifs en ayant obtenu des résultats de forages fort encourageants, en plus d'avoir obtenu des évidences que le potentiel de découvrir des zones aurifères à haute teneur, et d'épaisseur supérieure à quelques mètres, est présent en profondeur. La campagne de forages de 2005 a été financée en fin d'année 2004 et a débuté à la fin février 2005. Ces programmes de forages font partie d'un plan d'avancement pour augmenter le potentiel minier de ces deux propriétés pour ultérieurement justifier une mise en valeur souterraine. La Société a aussi procédé à une diversification de ses activités en 2005 en acquérant une série de cinq propriétés dans le Nord-Ouest ontarien, pour leur potentiel en molybdène principalement. La Société a complété un placement privé par voie d'émission d'actions en août 2005 totalisant 700 000 actions de catégorie A pour une contrepartie totale au comptant de 164 000 \$. La Société n'a aucune garantie qu'elle pourra définir des ressources aurifères de qualité et quantité suffisantes pour justifier une mise en production, ni qu'elle pourra lever les capitaux nécessaires pour atteindre cette phase ultime. La Société, ne générant aucun revenu, est dépendante des conditions du marché et de sa capacité à attirer des capitaux.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total	Bénéfice net (Perte nette)	Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action
	\$	\$	\$
Mars 2004	2	(68)	(0,00)
Juin 2004	1	(68)	(0,00)
Septembre 2004	7	(68)	(0,00)
Décembre 2004	3	7	0,00
Mars 2005	3	(107)	(0,00)
Juin 2005	-	(138)	(0,00)
Septembre 2005	3	(133)	(0,00)
Décembre 2005	4	(165)	(0,00)

Au cours des quatre derniers trimestres, on peut voir que les pertes nettes de la Société sont demeurées stables. Pour ces quatre trimestres, les dépenses d'administration s'élèvent à environ :

109 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2005 ;
 138 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2005 ;
 136 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2005 ;
 169 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2005.

En analysant le détail des dépenses de ces quatre trimestres, on en vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Radisson sont stables et prévisibles. L'analyse suivante tiendra compte des postes de dépenses qui ont subi une variation importante au cours des quatre trimestres de 2005.

Les honoraires professionnels ont été peu importants au cours du premier trimestre de 2005 et ont ensuite augmenté de façon importante pour les trois derniers trimestres de 2005. L'augmentation de ces honoraires s'explique par la hausse des honoraires de vérification, par la hausse des honoraires de comptabilité ainsi que par l'utilisation d'un professionnel en géologie. La hausse la plus importante à ce niveau provient du trimestre terminé le 30 juin 2005. Le poste «experts et sous-traitants» a subi des variations importantes au cours des quatre trimestres de l'année causées surtout par la variation des dépenses et honoraires du poste de relation aux investisseurs qui ont été plus importants au cours des deux derniers trimestres de 2005.

Le trimestre terminé le 31 décembre 2005 fut celui avec la perte nette la plus importante. Elle est surtout due au calcul de la dépense de rémunération à base d'actions qui est plus élevée. En effet, cette dépense a atteint environ 42 000 \$ comparée à environ 18 000 \$ pour chacun des trimestres terminés le 31 mars 2005 et le 30 juin 2005. Lors du trimestre terminé le 30 septembre 2005, cette dépense a été nulle.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours du présent exercice, la Société a émis des actions pour 164 000 \$. Elle a utilisé une grande partie de cet argent pour assainir son bilan et pour continuer ses travaux d'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama, en plus d'allouer des ressources financières pour supporter les frais d'administration. Pour continuer ses activités d'exploration et pouvoir supporter ses activités courantes, Radisson devra continuer son travail au niveau de la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions. La direction de la Société prévoit qu'un montant annuel d'environ 400 000 \$ sera nécessaire pour assumer ces dépenses administratives. Les sources de financement de la Société se font principalement sous la forme de l'émission de capital-actions et dépendent des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. En mars 2006, la Société a accepté une proposition de financement de 500 000 \$ qui n'était pas encore définitivement conclue au moment de produire ce rapport. Ce placement privé est constitué de 400 000 \$ en actions accréditives, dont les sommes devront être dépensées en travaux d'exploration. De ce montant, 100 000 \$ sont prévus sur les propriétés de molybdène en Ontario alors que 300 000 \$ serviront à l'avancement des travaux d'exploration sur O'Brien et Kewagama au Québec. L'excédent sera viré au fonds de roulement.

L'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel d'environ 1,8 million de dollars. L'exercice d'options d'achat d'actions en circulation représente un financement potentiel supplémentaire d'environ un million de dollars.

Le 31 décembre 2005, la Société avait 34 036 \$ en caisse et 254 033 \$ en dépôts à terme. À cette date, le fonds de roulement s'élevait à 164 000 \$ comparativement à 702 000 \$ en 2004. Aussi, des liquidités réservées à l'exploration totalisaient 10 000 \$ au 31 décembre 2005, comparativement à 209 780 \$ au 31 décembre 2004.

OBLIGATION ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La seule obligation contractuelle liée aux deux ententes d'option signées en 2005 sur les propriétés de molybdène est de maintenir les claims en bonne et due forme, et advenant l'abandon des options, la Société s'est engagée à faire des travaux d'exploration pour s'assurer que lesdits claims soient valides pour une période supplémentaire d'au moins six mois. Les obligations monétaires de 2006 liées aux options comprennent un paiement comptant de 8 000 \$ venant à échéance le premier septembre et un autre de 4 000 \$ venant à échéance le 8 décembre dans le cadre de la seconde option. Un nombre de 10 000 actions sera à émettre aux optionneurs dans les deux cas.

La Société se doit de dépenser un minimum de 10 000 \$ en fonds d'exploration en 2006, en rapport avec le financement de 164 000 \$ fait en 2005 et qui restait à dépenser au 31 décembre 2005.

QUATRIÈME TRIMESTRE

Au cours du dernier trimestre de 2005, la perte nette fut d'environ 165 000 \$, ce qui en fait la plus importante perte nette du dernier exercice. Les principaux postes de dépenses qui ont augmenté lors du dernier trimestre de 2005 sont la rémunération à base d'actions ainsi que les honoraires professionnels. Peu de transactions importantes ont eu lieu lors de ce dernier trimestre et la principale activité de Radisson a été de continuer ses travaux d'exploration qui se sont élevés à environ 29 000 \$ lors de ce trimestre. Le fonds de roulement est moins important qu'au dernier trimestre et le tout s'explique principalement par une baisse de l'encaisse et des dépôts à terme ainsi que par une hausse importante des crédettes et charges à payer.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS DE REVENU SIGNIFICATIF

La Société fournit l'information sur les frais d'exploration reportés dans la note 7 de ses états financiers annuels terminés le 31 décembre 2005.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration reportés.

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION

Voici le détail des frais généraux d'administration pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 :

Télécommunications	5 553 \$
Frais de location	765 \$
Entretien et réparations	1 584 \$
Papeterie et frais de bureau	1 665 \$
Gestion des claims	26 744 \$
Eau, électricité et chauffage	4 663 \$
Impôts de la partie XII.6	<u>1 736 \$</u>
Total	<u>42 710 \$</u>

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS IMPORTANTES

Les conventions comptables importantes ainsi que celles qui requièrent le plus de jugement et d'estimations lors de l'établissement des états financiers de la Société se détaillent comme suit :

Propriétés minières et frais d'exploration reportés

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

Rémunération à base d'actions

La Société emploie la méthode basée sur la juste valeur pour comptabiliser aux résultats la rémunération à base d'actions. Par cette méthode, la Société répartit une charge sur la période d'acquisition des options. La durée de vie prévue des options utilisée pour calculer la juste valeur des options est basée sur l'expérience et sur le jugement de la direction.

Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

FACTEURS DE RISQUE

Risques liés à l'exploration

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

Réglementation environnementale et autre réglementation

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

Risques liés au financement et à la mise en valeur

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

Cours des ressources

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Risques non assurés

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR (www.sedar.com).

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgateion, au 26 avril 2006, des données relatives aux titres en circulation

Actions de catégorie A en circulation : **33 278 760**

Bons de souscription : **1 280 208**

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
546 875	0,45 \$	décembre 2006
700 000	0,29 \$	août 2007
33 333	0,39 \$	août 2007

Options en circulation : **2 692 830**

Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
310 000	0,40 \$	27 juin 2007
500 000	0,42 \$	27 août 2007
150 000	0,38 \$	15 août 2007
300 000	0,27 \$	30 mars 2008
250 000	0,41 \$	24 avril 2008
500 000	0,34 \$	21 octobre 2009
257 830	0,15 \$	2 mars 2010
175 000	0,30 \$	31 octobre 2010
250 000	0,33 \$	11 avril 2011



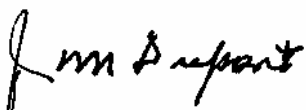
Président et chef de la direction

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION QUANT AUX RAPPORTS FINANCIERS

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel. La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent nécessairement des montants déterminés selon des estimations et des jugements provenant de la direction. Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, ont été nommés vérificateurs externes de la Société par les actionnaires. Leur rapport présenté ci-dessous exprime une opinion sur les états financiers.

Le comité de vérification et les vérificateurs externes se réunissent annuellement, avec et sans la direction, afin de réviser les états financiers et de discuter de questions touchant la vérification. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration approuve les états financiers de la Société.



Président du conseil
Rouyn-Noranda, Canada
Le 26 avril 2006



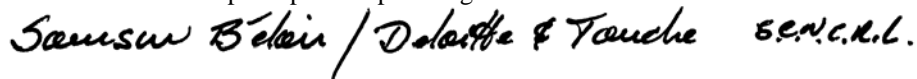
Président et chef de la direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans de *Ressources Minières Radisson inc.* aux 31 décembre 2005 et 2004 et les états des frais d'exploration reportés, des résultats et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Rouyn-Noranda, Canada
Le 11 avril 2006

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Bilans

Aux 31 décembre

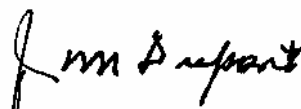
	2005	2004
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	34 036 \$	15 375 \$
Dépôts à terme, 2,15 %, échéant le 11 octobre 2006	254 033	340 220
Débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration	24 134	200 001
Souscription d'actions à recevoir	-	175 000
Frais imputables au prochain exercice	1 771	4 850
	<hr/> 313 974	<hr/> 735 446
Liquidités réservées à l'exploration (note 4)	10 000	209 780
Immobilisations (note 5)	4 017	5 739
Propriétés minières (note 6)	372 605	352 739
Frais d'exploration reportés (note 7)	3 717 015	3 321 649
	<hr/> 4 417 611 \$	<hr/> 4 625 353 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	148 830 \$	32 044 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	970	1 006
	<hr/> 149 800	<hr/> 33 050
Dette à long terme (note 8)	-	970
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs (note 9)	938 243	840 774
	<hr/> 1 088 043	<hr/> 874 794
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions (note 10)	26 176 389	26 152 848
Surplus d'apport (note 11)	840 695	578 047
Bons de souscription (note 12)	200 300	364 772
Déficit	(23 887 816)	(23 345 108)
	<hr/> 3 329 568	<hr/> 3 750 559
Engagements (note 13)		
Événements postérieurs à la date du bilan (note 17)		
	<hr/> 4 417 611 \$	<hr/> 4 625 353 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil :



Donald Lacasse
administrateur



Jean-Marie Dupont
administrateur

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des frais d'exploration reportés

Exercices terminés les 31 décembre

	2005	2004
Frais d'exploration :		
Salaires et avantages sociaux	- \$	32 078 \$
Forages	149 916	450 865
Géologie	110 483	87 801
Analyses	8 973	33 849
Frais généraux d'exploration	31 863	69 377
	301 235	673 970
Autre :		
Remboursement (recouvrement) de crédits d'impôts à l'exploration	94 881	(194 768)
Radiation de frais d'exploration reportés	(750)	-
	94 131	(194 768)
Augmentation des frais d'exploration reportés	395 366	479 202
Solde au début de l'exercice	3 321 649	2 842 447
Solde à la fin de l'exercice	3 717 015 \$	3 321 649 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des résultats et déficit

Exercices terminés les 31 décembre

	2005	2004
Revenus :		
Intérêts	6 516 \$	13 233 \$
Autres	3 500	-
	10 016	13 233
Frais d'administration :		
Salaires et avantages sociaux	97 749	114 636
Rémunération à base d'actions	78 776	78 500
Experts et sous-traitants	102 884	-
Honoraires professionnels	120 645	56 649
Voyages et promotion	30 115	11 705
Informations aux actionnaires	25 199	50 448
Inscriptions et frais de registrariat	16 134	21 690
Loyer et frais d'occupation	4 400	4 350
Papeterie et dépenses de bureau	3 667	8 119
Assurances, taxes et licences	27 088	34 914
Intérêts et frais bancaires	1 075	2 719
Intérêts de la dette à long terme	226	364
Frais généraux d'administration	42 710	15 498
Amortissement des immobilisations	1 722	1 459
Radiation de frais d'exploration reportés	750	-
	553 140	401 051
Perte avant impôts	543 124	387 818
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 9)	(416)	(190 661)
Perte nette	542 708	197 157
Déficit au début de l'exercice	23 345 108	23 147 951
Déficit à la fin de l'exercice	23 887 816 \$	23 345 108 \$
Perte de base et diluée par action	(0,02) \$	(0,01) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

	2005	2004
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation :		
Perte nette	(542 708)\$	(197 157)\$
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement des immobilisations	1 722	1 459
Rémunération à base d'actions	78 776	78 500
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(416)	(190 661)
Radiation de frais d'exploration reportés	750	-
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement	17 724	50 231
	(444 152)	(257 628)
Activités d'investissement :		
Variation des liquidités réservées à l'exploration	199 780	249 220
Variation des dépôts à terme	86 187	(340 220)
Acquisition d'immobilisations	-	(4 669)
Acquisition de propriétés minières	(18 066)	-
Augmentation des frais d'exploration reportés	(118 108)	(673 970)
	149 793	(769 639)
Activités de financement :		
Remboursement de la dette à long terme	(1 006)	(867)
Émission de capital-actions et de bons de souscription	339 000	1 143 580
Frais relatifs à l'émission d'actions	(24 974)	(153 262)
	313 020	989 451
Augmentation (diminution) de l'encaisse	18 661	(37 816)
Encaisse au début de l'exercice	15 375	53 191
Encaisse à la fin de l'exercice	34 036 \$	15 375 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Montants payés au cours de l'exercice :

Intérêts	1 201 \$	1 935 \$
Impôts et impôts miniers	-	726

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, procède à l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

La direction révisé périodiquement sa décision de maintenir son portefeuille de propriétés.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes et la capacité de la Société d'honorer ses engagements dépendent de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur, et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

1. Modification de conventions comptables :

Le 1er janvier 2005, la Société a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 (la « NOC-15 ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er novembre 2004. Une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») s'entend de toute structure juridique qui n'est pas contrôlée par une participation avec droit de vote, mais plutôt par des droits contractuels ou d'autres ententes financières. La NOC-15 exige qu'une EDDV soit consolidée par le principal bénéficiaire, qui est l'entreprise qui assumera la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou recevra la majorité des rendements résiduels prévus de celle-ci. L'adoption de ces recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

2. Principales pratiques comptables :

a) Présentation des états financiers :

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Immobilisations et amortissements :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

c) Propriétés minières et frais d'exploration reportés :

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

d) Actions accréditives :

Lorsque la Société engage le produit de l'émission d'actions accréditives en frais d'exploration, le coût des impôts futurs rattaché à l'écart temporaire qui en résulte est comptabilisé comme un coût de l'émission des actions en faveur des investisseurs au moment où la Société renonce à son droit aux déductions y afférentes.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004

2. Principales pratiques comptables (suite) :

e) Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers :

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

f) Rémunération à base d'actions :

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA a modifié le chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», de façon à exiger que, à compter du 1er janvier 2004, les entités utilisent la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options consenties aux salariés et les autres paiements consentis à des non salariés. Selon cette méthode, le coût de la rémunération et des autres paiements est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est passé en charges sur la période d'acquisition des droits. Conformément à l'une des dispositions transitoires permises en vertu de la version révisée du chapitre 3870, la Société a appliqué prospectivement la méthode fondée sur la juste valeur à la totalité des options sur actions consenties aux salariés et non-salariés à compter du 1er janvier 2004.

g) Utilisation d'estimations :

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Au cours des exercices indiqués, la direction a fait plusieurs estimations et posé des hypothèses d'évaluation importantes, dont des estimations portant sur la valeur de réalisation nette des débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration, sur le caractère recouvrable des propriétés minières et des frais d'exploration reportés, l'évaluation de la rémunération à base d'actions, l'évaluation des impôts futurs et sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Ces estimations et les hypothèses d'évaluation ont été fondées sur les plus récents renseignements disponibles, sur les mesures que la direction prévoit prendre ainsi que sur des hypothèses à l'égard des conditions commerciales et des situations économiques à venir. Si les hypothèses d'évaluation et les estimations sous-jacentes sont modifiées, les montants inscrits pourraient être grandement différents.

h) Perte par action :

La perte par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004, le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation était respectivement de 32 831 683 et de 31 262 138. La perte par action diluée n'est pas présentée, car l'effet est antidilutif.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004

3. Effet des nouvelles normes comptables non encore appliquées

a) Résultat étendu :

En avril 2005, l'ICCA a publié des nouvelles recommandations, le chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA, relativement au résultat étendu. Ces recommandations s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2006. Ce chapitre établit les normes d'information et de présentation du résultat étendu. Le résultat étendu correspond à la variation de l'avoir des actionnaires d'une société qui découle d'opérations et d'événements sans rapport avec les actionnaires. Ces opérations et événements incluent notamment la variation de l'écart de conversion relativement aux établissements étrangers autonomes ainsi que les gains et pertes latents relativement aux variations de juste valeur de certains instruments financiers.

La Société étudie actuellement l'incidence sur ses états financiers de l'adoption de ce chapitre le 1er janvier 2007.

b) Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation :

En avril 2005, l'ICCA a publié des nouvelles recommandations, le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, relativement à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers. Ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2006. Ce chapitre indique à quel moment et à quel montant un instrument financier doit être comptabilisé dans le bilan ainsi que la présentation des gains et pertes dans les états financiers. Les actifs financiers qui sont disponibles à la vente, les actifs et passifs détenus aux fins de transactions et les instruments financiers dérivés, qu'ils soient désignés comme couverture ou non, doivent désormais être évalués à la juste valeur.

La Société étudie actuellement l'incidence sur ses états financiers de l'adoption de ce chapitre le 1er janvier 2007.

c) Couvertures :

En avril 2005, l'ICCA a publié des nouvelles recommandations, le chapitre 3865 du Manuel de l'ICCA, relativement aux couvertures. Ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2006. Ces recommandations développent les dispositions de la note d'orientation 13 (« NOC-13 ») « Relations de couvertures ». Ce chapitre indique le moment et la façon d'utiliser la comptabilité de couverture ainsi que les informations à présenter. La comptabilité de couverture permet de comptabiliser les gains, pertes, produits et charges rattachés à un instrument financier dérivé dans le même exercice que ceux rattachés à l'élément couvert.

La Société prévoit que l'adoption de ce nouveau chapitre n'aura pas d'incidence sur ses états financiers.

4. Liquidités réservées à l'exploration :

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de financement public non dépensé. Selon les restrictions imposées par ce financement public, la Société doit consacrer les fonds à l'exploration de propriétés minières. Au 31 décembre 2005, la Société avait des fonds à dépenser en frais d'exploration s'élevant à 10 000 \$ (209 780 \$ au 31 décembre 2004).

5. Immobilisations :

	2005		2004	
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement informatique	7 644 \$	3 627 \$	4 017 \$	5 739 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004

6. Propriétés minières :

	Solde au 31 décembre 2004	Acquisition	Solde au 31 décembre 2005
Propriétés minières et actifs y afférents :			
O'Brien	342 789 \$	-	342 789 \$
Kewagama	9 950	-	9 950
Highway	-	13 930	13 930
Massicotte	-	2 256	2 256
Grave Lake	-	3 680	3 680
	352 739 \$	19 866 \$	372 605 \$

7. Frais d'exploration reportés :

Propriétés minières	Solde au 31 décembre 2004	Frais d'exploration	Radiation	Remboursement de crédits d'impôts	Solde au 31 décembre 2005
O'Brien	3 078 064 \$	113 530 \$	-	53 987 \$	3 245 581 \$
Kewagama	243 585	149 749	-	40 894	434 228
Douay	-	15 476	-	-	15 476
Highway	-	19 480	-	-	19 480
Massicotte	-	2 250	-	-	2 250
Lac Gignac	-	375	(375)	-	-
Trécesson	-	375	(375)	-	-
	3 321 649 \$	301 235 \$	(750)	94 881 \$	3 717 015 \$

Propriétés minières	Solde au 31 décembre 2003	Frais d'exploration	Crédits d'impôts	Solde au 31 décembre 2004
O'Brien	2 805 401 \$	383 485 \$	(110 822) \$	3 078 064 \$
Kewagama	37 046	290 485	(83 946)	243 585
	2 842 447 \$	673 970 \$	(194 768) \$	3 321 649 \$

8. Dette à long terme :

	2005	2004
Effet à payer, remboursable jusqu'en octobre 2006 par versements mensuels de 103 \$ incluant les intérêts calculés à 15,26 %	970 \$	1 976 \$
Tranche échéant à moins d'un an	970	1 006
	- \$	970 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004

9. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers :

L'économie d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers aux résultats se compose des éléments suivants :

	2005	2004
Impôts futurs	(416) \$	(190 661) \$

L'économie d'impôts attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 32,9 % (2004, 31,02 %) à la perte avant impôts en raison des éléments suivants :

	2005	2004
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(543 124) \$	(387 818) \$
Économie d'impôts prévue calculée	(178 688)	(120 301)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments ci-dessous :		
Déduction en matière de ressources	25 046	18 447
Avantage fiscal lié aux pertes non comptabilisées	148 970	80 540
Modification des lois fiscales	(416)	(177 784)
Dépenses non déductibles	4 672	8 437
Total de l'économie d'impôts sur les bénéfices et des impôts miniers	(416) \$	(190 661) \$

Les incidences fiscales des écarts temporaires qui donnent lieu à des parties importantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2005	2004
Actifs d'impôts futurs :		
Pertes autres qu'en capital et pertes en capital reportées	945 943 \$	895 394 \$
Frais d'émission	72 344	56 830
Immobilisations	74 004	69 318
Total des actifs d'impôts futurs bruts	1 092 291	1 021 542
Moins provision pour moins-value	(1 018 287)	(952 226)
Actifs d'impôts futurs nets	74 004	69 316
Passifs d'impôts futurs :		
Propriétés minières et frais d'exploration reportés	(1 012 247)	(910 090)
Passifs d'impôts futurs nets	(938 243) \$	(840 774) \$

Au 31 décembre 2005, la Société dispose des pertes aux fins fiscales suivantes pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes, dont l'effet n'a pas été reconnu aux états financiers, se détaillent comme suit :

Pertes reportées disponibles aux fins fiscales :

2006	402 182 \$
2007	308 436
2008	235 328
2009	181 845
2010	463 785
2014	298 367
2015	450 322
	2 340 265 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004

10. Capital-actions :

Autorisé :

Nombre illimité d'actions catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions mais non encore payé, sans valeur nominale

	2005		2004	
	Actions catégorie A	Montant	Actions catégorie A	Montant
Émis et payé :				
Solde au début	32 515 427	26 152 848 \$	28 129 870	25 062 231 \$
En espèces	700 000	135 100	1 490 500	572 355
Actions accréditives	33 333	9 500	1 101 875	342 220
Options d'achat d'actions	-	-	25 000	9 500
Conversion de débetures	-	-	1 366 710	196 737
Bons de souscription	-	-	401 472	269 994
Acquisition de propriétés minières	10 000	1 800	-	-
Frais d'émission	-	(122 859)	-	(300 189)
Solde à la fin (1)	33 258 760	26 176 389 \$	32 515 427	26 152 848 \$

(1) 37 500 actions catégorie A sont en mains tierces et elles ne peuvent être transférées, hypothéquées, nanties ou autrement aliénées sans le consentement de l'Autorité des marchés financiers et de la Bourse de croissance TSX.

a) Options d'achat d'actions catégorie A :

Le 7 avril 2004, la Société a obtenu de l'Autorité des marchés financiers l'acceptation de la modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Un nombre de 4 millions d'actions catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du plan. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est maintenant de 5 ans. Les options accordées en vertu du régime modifié deviennent acquises sur des périodes variant de 12 à 18 mois en fonction du type de bénéficiaire des options.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice a été calculée selon le modèle d'évaluation de Black & Scholes avec les hypothèses suivantes (moyennes pondérées) : durées estimatives de 5 années (3,5 années en 2004), taux d'intérêt sans risque de 3,90 % (3,70 % en 2004), volatilité prévue de 96 % (56 % en 2004) et aucun dividende prévu pour 2005 et 2004. Ainsi, un coût de rémunération de 78 776 \$ (78 500 \$ en 2004), ainsi que des frais d'émission d'actions de 0 \$ (19 500 \$ en 2004) ont été inscrits au cours de l'exercice avec des crédits équivalents au surplus d'apport.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004

10. Capital-actions (suite) :

a) Options d'achat d'actions catégorie A (suite) :

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2005 et 2004, est présenté ci-après :

Options	2005		2004	
	Actions	Prix de levée moyen pondéré	Actions	Prix de levée moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	2 972 380	0,35 \$	1 869 830	0,35 \$
Octroyées	175 000	0,30	1 204 550	0,36
Échues	(204 550)	0,45	(102 000)	0,45
En cours à la fin de l'exercice	2 942 830	0,34 \$	2 972 380	0,35 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	2 601 163	0,34	1 872 380	0,35
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice		0,23 \$		0,14 \$

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2005 :

Nombre d'options en cours	Prix de levée	Durée de vie moyenne Pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
257 830	0,15 \$	4,2	257 830
300 000	0,27	2,2	300 000
175 000	0,30	4,8	-
1 000 000	0,34	3,8	833 333
150 000	0,38	1,6	150 000
310 000	0,40	1,5	310 000
250 000	0,41	2,3	250 000
500 000	0,42	1,7	500 000
2 942 830	0,34 \$		2 601 163

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004

10. Capital-actions (suite) :

a) Options d'achat d'actions catégorie A (suite) :

Si la Société avait utilisé la méthode de la juste valeur en 2002 pour les attributions d'options d'achat, une charge de rémunération additionnelle aurait été comptabilisée et la perte nette pro forma et la perte de base et diluée par action pro forma auraient été comme suit :

	2005		2004	
	Comme présentée	Pro forma	Comme présentée	Pro forma
Perte nette	567 820 \$	600 020 \$	197 157 \$	261 557 \$
Perte de base et diluée par action	0,02 \$	0,02 \$	0,01 \$	0,01 \$

b) Bons de souscription :

Au 31 décembre 2005, les bons de souscription suivants étaient en circulation et pouvaient être exercés comme suit :

	Nombre de bons de souscription
En circulation au 31 décembre 2003	1 776 222
Octroyés	2 592 375
Levés	(401 472)
Échus	<u>(354 750)</u>
En circulation au 31 décembre 2004	3 612 375
Octroyés	733 333
Échus	<u>(1 020 000)</u>
En circulation au 31 décembre 2005	<u>3 325 708</u>

Prix de levée	Nombre de bons en circulation	Date d'échéance
0,29 \$	700 000	août 2007
0,39 \$	33 333	août 2007
0,45 \$	546 875	décembre 2006
0,65 \$	1 490 500	janvier 2006
0,65 \$	555 000	février 2006
	<u>3 325 708</u>	

La juste valeur des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice a été calculée selon le modèle d'évaluation de Black & Scholes avec les hypothèses suivantes (moyennes pondérées) : durées estimatives de 2 années (2 années en 2004), taux d'intérêt sans risque de 3,18 % (3,06 % en 2004), volatilité prévue de 50,75 % (42,32 % en 2004) et aucun dividende prévu. Le montant ainsi obtenu a été porté en diminution de la valeur des actions émises.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004

11. Surplus d'apport :

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	578 047 \$	480 047 \$
Rémunération à base d'actions	78 776	98 000
Bons de souscription échus	183 872	-
Solde à la fin de l'exercice	840 695 \$	578 047 \$

12. Bons de souscription

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	364 772 \$	230 761 \$
Bons de souscription octroyés	19 400	180 900
Bons de souscription levés	-	(46 889)
Bons de souscription échus	(183 872)	-
Solde à la fin de l'exercice	200 300 \$	364 772 \$

13. Engagements :

Propriétés situées au Québec

Propriétés O'Brien et Kewagama :

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama, a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits sur les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

En contrepartie, la Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être engagées pour effectuer la restauration des parcs à résidus.

Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

Propriété Massicotte :

Conformément à une entente signée entre la Société et Van Horne, une filiale de PanCanadian Resources, et suite à la non-participation du partenaire, son intérêt s'établit à 39,40 % et la Société à 60,60 %.

Le financement des travaux subséquents doit se faire au prorata des intérêts respectifs ou à défaut, l'intérêt indivis de la partie non participante sera dilué. Si l'intérêt d'un participant est dilué à 10 %, cet intérêt sera alors transféré à l'autre partie en considération d'une redevance de 1 % du revenu net (tel que défini à l'entente) provenant de l'usinage du minerai de ces titres miniers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004

13. Engagements (suite) :

Propriété Massicotte (suite) :

Dans l'éventualité où un des partenaires ne contribue pas dans deux programmes annuels consécutifs totalisant au moins 750 000 \$, son refus de contribuer à tout autre programme supplémentaire entraînera automatiquement une transformation de son intérêt en une redevance de 1 % du revenu net provenant de l'usinage du minerai de cette propriété.

Cette propriété, de même que les frais d'exploration reportés y afférents ont été radiés en 2003 puisqu'aucune activité d'exploration n'avait eu lieu sur cette propriété depuis 3 ans, conformément à la note d'orientation en comptabilité no 11 de l'ICCA – *Entreprises en phase de démarrage*.

Propriétés situées en Ontario

Propriété Highway

En août 2005, la Société a signé une entente d'option avec deux prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans certains claims de la propriété *Highway* de la région de Dryden en Ontario. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer des paiements en espèces de 50 000 \$ échelonnés sur trois ans, en plus d'avoir à émettre 50 000 actions de son trésor aux vendeurs. En date du 31 décembre 2005, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 10 000 actions en plus d'avoir effectué un paiement en espèces de 5 000 \$. À compter du 1er septembre 2006 et à chaque date anniversaire par la suite, la Société devra effectuer des paiements de 8 000 \$, 17 000 \$ et 20 000 \$ et émettre 10 000 actions en 2006 et 2007, et 20 000 actions le premier septembre 2008. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % des produits nets d'affinage sera payable aux vendeurs sur la propriété *Highway*, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété. Cette redevance est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$ en espèces.

Propriété Grave Lake Option

En décembre 2005, la Société a signé une entente d'option avec un groupe de quatre prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans certains claims de la propriété *Grave Lake Option* de la région de Dryden en Ontario. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer, sur une période de 3 ans, des paiements en espèces totalisant 68 000 \$, en plus d'avoir à émettre 50 000 actions de son trésor aux vendeurs. Le premier paiement en espèces de 4 000 \$ a été fait le 30 janvier 2006 et 20 000 actions ont été émises au même moment. Le prochain versement de 4 000 \$ vient à échéance le 8 décembre 2006, puis le 8 décembre 2007 au montant de 20 000 \$ et enfin le premier septembre 2008 au montant de 40 000 \$. Conformément à l'entente, les prochaines émissions de 10 000 actions devront se faire aux dates anniversaire du 8 décembre 2006 jusqu'au 8 décembre 2008 inclusivement. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % des produits nets d'affinage sera payable aux vendeurs sur la propriété *Grave Lake Option*, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

14. Opérations entre apparentés :

Au cours de l'exercice, la Société a encouru 1 400 \$ (0 \$ en 2004) en loyers auprès du président de Ressources minières Radisson inc.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004

15. Autres éléments d'information :

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :

	2005	2004
Activités d'investissement et de financement hors-caisse :		
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions	1 800 \$	- \$
Débiteurs (crédateurs) relatifs aux crédits d'impôts à l'exploration	(83 240)	194 768
Frais d'émission reliés aux actions accréditives	97 885	127 426
Souscription de capital-actions à recevoir	-	175 000
Frais d'émission d'actions relatifs à l'octroi d'options d'achat d'actions	-	19 500

16. Instruments financiers :

Instruments financiers et gestion des risques :

Risque de crédit

L'exposition de la Société au risque de crédit au 31 décembre 2005 est égale au montant présenté aux états financiers.

Juste valeur des instruments financiers :

La valeur comptable de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration, des liquidités réservées à l'exploration et des crédateurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur, ces instruments ayant une échéance à court terme.

17. Événements postérieurs à la date du bilan :

- Le 20 mars 2006, la Société a accepté une proposition de souscription avec MineralFields Group pour un placement privé composé d'un maximum de 434 783 unités A, au prix de 0,23 \$ l'unité, pour un montant total de 100 000 \$ et d'un maximum de 1 379 310 unités B accréditives, au prix de 0,29 \$ l'unité, pour un montant total de 400 000 \$. Chaque unité A est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription donnant le droit de souscrire une action ordinaire au prix de 0,30 \$ l'unité pour une période de 24 mois à partir de la date d'émission. Chaque unité B accréditive est composée d'une action accréditive et d'un bon de souscription donnant droit de souscrire une action ordinaire de la Société à un prix de 0,40 \$ pour une période de 24 mois à compter de la date d'émission.
- Le 23 mars 2006, la Société a engagé la firme Bay Street Connect Ltd. comme consultant en relation auprès des investisseurs. Le 11 avril 2006, la Société a octroyé 250 000 options d'achat d'actions, chacune permettant à Bay Street Connect Ltd. de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,33 \$ jusqu'en avril 2011.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Marie Dupont
Président du conseil

Donald Lacasse
Vice-président du conseil, Secrétaire-trésorier

Luc Simoneau¹
Administrateur

Dale Hendrick¹
Administrateur, aviseur technique

Maxime David¹
Administrateur

¹ *Membre du comité de vérification*

MEMBRES DE LA DIRECTION

Jean-Marie Dupont
Président du conseil d'administration

Donald Lacasse
Président et chef de la direction

SIÈGE SOCIAL

C.P. 307, Succursale bureau-chef
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
Téléphone : (819) 797-0606
Télécopieur : (819) 797-0100
Courriel : dlacasse@lino.com

Site internet : www.rmradisson.ca

VÉRIFICATEURS

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
155, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T3
Téléphone : (819) 762-5764
Télécopieur : (819) 797-1471

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Société de Fiducie Computershare du Canada
1500, rue University
Montréal (Québec) H3A 3S8
Téléphone : (800) 564-6253
Télécopieur : (866) 249-7775
Courriel : service@computershare.com
Site internet : www.computershare.com

CONSEILLER JURIDIQUE

Gowling Lafleur Henderson, Avocats
1, Place Ville-Marie, 37^e étage
Montréal (Québec) H3B 3P4
Téléphone : (514) 878-9641
Télécopieur : (514) 878-1450